

N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 18 décembre 2017

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 18 décembre 2017, à dix-neuf heures (19:00 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Carole Bélanger, Claudette Martel, Jeannette Paré et Julie St-Gelais, conseillères, messieurs Gaston Dufour et Patrick Dufour, conseillers.

Réunis sous la présidence de monsieur Michel Perreault, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et secrétaire trésorier.

---

### CONSTATION AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate et mentionne dans le procès-verbal de la séance, que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le présent code, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

2017-312

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit ouverte la séance à 19:00 heures.

2017-313

#### ADOPTION DU L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit adopté l'ordre du jour.

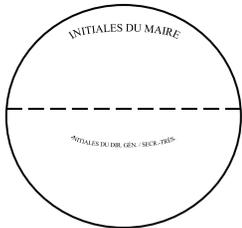
2017-314

#### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soient adoptées les prévisions budgétaires pour l'année 2018 :

RECETTES	
TAXES	1,249,900 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	44,250 \$
TRANSFERTS	290,988 \$
SERVICES RENDUS	38,300 \$
IMPOSITION DE DROITS	11000 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	6,500 \$
INTÉRÊTS	90,500 \$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1,731,438 \$</b>



**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)**

N° de résolution  
ou annotation

<b>CHARGES</b>	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	412,130 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	205,900 \$
TRANSPORT	345,500 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	263,850 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	19,600 \$
URBANISME	72,450 \$
LOISIRS ET CULTURE	203,545 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	73,200 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1,596,175 \$</b>
EXÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	-135,263 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES :	
FINANCEMENT	58,000 \$
AFFECTATION	77,263 \$
<b>TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALE</b>	<b>135,263 \$</b>
EXÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES:	0 \$

2017-315

**ADOPTION DES TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE 2018**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soient adoptés les taux des taxes foncières suivantes pour l'année 2018:

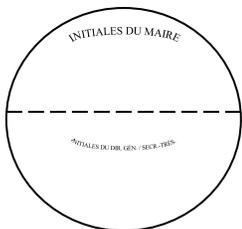
Taxe foncière générale - résiduelle (taux de base) :	\$ 1.3000/ \$ 100 d'évaluation.
Taxe foncière générale - immeuble non résidentiels (INR) :	\$ 2.0000/ \$ 100 d'évaluation
Taxe foncière générale - industriels :	\$ 2.0400/ \$ 100 d'évaluation
Taxe foncière générale - industriels - 2 ième taux - Tranche évaluation de plus de 1 million :	\$ 2.6600/ \$ 100 d'évaluation
Taxes spéciales ensembles (inclus dans les taxes foncières générales):	\$ 0.0527/ \$ 100 d'évaluation
Taxes spéciales - aqueduc - Infrastructure :	\$ 65.00 / unité
Taxes spéciales - égout - Infrastructure :	\$ 45.00 / unité

2017-316

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

**QUE** soit levée la présente séance à 19:15 heures.



## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

N° de résolution  
ou annotation

---

**Michel Perreault**  
**Maire**

*J'atteste que la signature du présent procès-verbal  
équivaut à la signature par moi de toutes les  
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)  
du Code municipal.*

---

**Denis Desmeules**  
**Directeur général et secrétaire**  
**trésorier**

